

REGLEMENT INTERIEUR

- 1- Le vide grenier est organisé par Jurançon XV et les A.J.T
- 2- La manifestation est ouverte à tous, aux associations, aux professionnels de la brocante. La vente par les enfants est autorisée sous la responsabilité des parents.
- 3- Il aura lieu sur la place du Junqué à Jurançon. L'accueil et l'installation s'effectueront entre 7h00et 9h00.
- 4- Les inscriptions devront nous parvenir au plus tard le **15 JUIN 2024 accompagné du règlement à l'ordre de JurançonXV**. Une photocopie de la carte d'identité ou de la carte professionnelle devra être jointe au formulaire.
- 5- Le prix de l'emplacement est de 10€ pour un emplacement de 3mX3m (tables non fournies)
- 6- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaires, les organisateurs ne peuvent en aucun moment être tenu responsables des litiges (vol, casse, perte, et autres détériorations.) Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes diverses etc...) Les organisateurs dégagent leur responsabilité en cas d'accidents corporels.
- 7- Chaque participant s'engage à ne vendre que des objets usagés (personnels et mobiliers, ce qui exclut le revente d'objets confiés par les commerçants.)
- 8- Les places non occupées après 9h00 ne seront plus réservées. Les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité, avertir les organisateurs avant le 15 JUIN 2024.
- 9- La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.
- 10- **Clause d'annulation** : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation dans le cas d'intempéries ou par cas de force majeure. Les exposants participants et inscrits seront avisés au plus tôt d'une telle décision. En aucun cas ils ne pourront prétendre à une indemnité quelconque. Seuls les droits d'inscription seront reversés aux exposants.

1 café offert lors de votre arrivée.

PARTIE A CONSERVER

Ne pas jeter sur la voie publique

INSCRIPTION VIDE GRENIER

23 JUIN 2024

Je souhaite réserver :

.....emplacements à 10€ = €

(emplacement de 3mX3m)

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP : VILLE :

TEL :

E-MAIL :

Afin que mon inscription soit validée, je joins à mon bulletin, le règlement par chèque (sans celui-ci mon inscription ne sera pas prise en compte).

Païement par chèque libellé à l'ordre de Jurançon XV .

PARTIE A NOUS RETOURNER

ATTESTATION

Je soussigné (e).....

Certifie avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur du vide grenier du 23 Juin 2024 sur la place du Junqué à Jurançon.

J'atteste sur l'honneur n'avoir pas participé à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile en cours.

Pour les services de douanes, je fournis (et m'engage à avoir en permanence lors du vide grenier) les données de ma pièce d'identité :

☐ Carte d'identité

☐ Passeport

☐ Permis de conduire

N° :

Délivré par la préfecture de

Date :/...../.....

Nature des objets proposés à la vente (cette liste pourra être complétée le jour J, par simple liste sur feuille libre)

☐ Jouets ☐ Livres ☐ Vaisselle ☐ Bibelots

☐ Vêtements/Chaussures ☐ Meubles ☐ Autres :

Fait à Le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Partie à nous renvoyer remplie